

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du Mardi 19 novembre 2024

Le Mardi 19 novembre deux mille vingt-quatre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle Testelin (convocation pour 19 heures 45).

Date de convocation du Conseil : 6 novembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de présents : 11

Nombre de votants : 12

Présents : Didier Debrabant, Anthony Vienne, Noël Delleaux, Mireille Dupire, Francine Van Herenthals, Edith Glasse, Régis Rocquet, Marc Houzet, Mehdi Hamida, Thierry Guyonnet, Hélène Delcroix.

Absents : Charles Autreaux, Stéphanie Moreaux, Jean-Marie Lalou (procuration donnée à Edith Glasse).

Monsieur le Maire sollicite un secrétaire de séance.

Monsieur Anthony Vienne propose sa candidature – candidature acceptée.

Monsieur le Maire fait la lecture de l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- 1) Validation du compte rendu du Conseil Municipal du 15 octobre 2024,
- 2) Points sur les dossiers d'investissements en cours,
- 3) Délibération pour solliciter un prêt relais pour les dossiers avant retour de subventions,
- 4) Délibération autorisant Monsieur le Maire à signer le contrat avec « Atelier Agriculture Avesnois Thiérache » pour l'approvisionnement en bois déchiqueté de la chaufferie,
- 5) Questions diverses et tour de table.

1) Validation du compte rendu du Conseil Municipal du 15 octobre 2024,

Didier Debrabant, maire, propose l'acceptation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 27 août 2024.

Le compte rendu est validé par l'assemblée.

2) Points sur les dossiers d'investissements en cours,

Monsieur le Maire expose que :

- 1) Nous souhaitons maintenir le prix de revente de la maison à l'entrée de la rue Coulon au prix de 120 000,00 euros.
- 2) Nous avons eu une réunion avec la foncière Chenelet pour la mise en œuvre du béguinage : au plus tôt les travaux débuteraient fin 2026-2027. Nous devons revoir la question du réseau avec Noréade.

Avancée des chantiers en cours :

- 1) Anthony Vienne se réjouit de la réalisation de la dalle pour la maison du sabotier – trois pièces ont été carrelées.
- 2) Marc Houzet pense que pour fin décembre les salles de classes pourraient être terminées. Une réception des travaux de la nouvelle salle et chaufferie est prévue la semaine prochaine.

3) Délibération pour solliciter un prêt relais pour les dossiers avant retour de subventions,

Noël Delleaux présente la situation financière : équilibre des dépenses et des recettes (subventions) pour les travaux en cours. Nous avons fait un prêt de 400 000 euros dans l'attente du retour de la FCTVA (Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée – retour deux années après les factures acquittées. Pour assurer le règlement des factures liées aux travaux en cours et dans l'attente de la perception des subventions attendues : nous devons avoir recours à un prêt de 350 000,00 euros. Monsieur le Maire propose d'emprunter au taux de 3,15 % à taux fixe.

Résultat du vote : pour à l'unanimité.

A la suite du vote favorable des membres du conseil, il est proposé de procéder à une décision modificative du budget primitif 2024 suite à l'adoption du prêt relais de 350 000 euros.

Au budget : M57 Répartition d'abondement en section d'investissement :

Au chapitre 203 frais d'études : décision modificative du budget 70 000,00 euros (solde marchés du 19 novembre 2024 : 95 483,48 euros),

Au chapitre 2135 transition énergétique : décision modificative du budget 180 000,00 euros (solde marchés du 19 novembre 2024 : 158 152,42 euros),

Au chapitre 2131 maison du sabotier Phase 1 : décision modificative du budget 100 000,00 euros (solde marchés du 19 novembre 2024 : 105 845,34 euros),

Résultat du vote : pour à l'unanimité.

4) Délibération autorisant Monsieur le Maire à signer le contrat avec Atelier Agriculture Avesnois Thiérache pour l'approvisionnement en bois déchiqueté de la chaufferie,

Pour permettre l'approvisionnement en bois déchiqueté de notre nouvelle chaufferie, il est proposé aux membres du conseil municipal de délibérer pour autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat avec Atelier Agriculture Avesnois Thiérache. Monsieur le maire expose qu'en moyenne le besoin sera de 20 à 30 mètres cubes par mois. Le prix proposé est de 35,90 euros pour une commande de 20m³.

Résultat du vote : pour à l'unanimité.

5) Questions diverses et tour de table.

Didier Debrabant : expose que la communauté de communes du Pays de Mormal va prochainement voter pour une modification de l'accès au futur lotissement de la commune voisine de Potelle. Le sujet est à l'ordre du jour de la prochaine commission Plui. Le lotissement de nos voisins Potellois est en cours de création à l'emplacement de l'ancien camping. Initialement dans le Plui, voté lors du mandat précédent l'accès au lotissement avait été prévu à partir de la rue du Pavé. Une OAP pourrait être votée par le conseil communautaire ayant pour but de créer l'accès (entrée et sortie) sur le chemin du Moulin. Le chemin du Moulin est mitoyen (communes de Jolimetz et de Potelle). Nous avons sollicité une rencontre avec Vincent Dussart, maire de Potelle, François Lernould, premier adjoint et le promoteur. Au terme de cette rencontre les élus de Jolimetz présents (Didier Debrabant, Anthony Vienne, Mireille Dupire, Marc Houzet) ont suggéré qu'un plan de circulation puisse être validé par les deux communes. Un sens de circulation pourrait être proposé dans le sens chapelle vers le feu tricolore de la rue du Pavé. Cette proposition permettrait de prioriser le chemin en faveur des piétons (afin notamment de se rendre au cimetière de Jolimetz) et permettrait un flux régulé des véhicules inhérent au projet de lotissement (40 à 80 véhicules possibles).

Après en avoir débattu, il semble qu'une nouvelle réunion devrait être organisée avec l'ensemble des élus des deux conseils. Marc Houzet membre de la commission Plui demandera le report du vote au prochain conseil communautaire afin que nous puissions avoir le temps de réfléchir à une solution concertée. Didier Debrabant enverra un message dans ce sens à Monsieur le Président de la CCPM.

Edith Glasse : revient sur la visite que nous avons faite chez API restauration. Nous avons pu nous rendre compte du travail réalisé pour la production des repas pour notre cantine. La chaîne du froid est particulièrement impressionnante.

Mireille Dupire : rappelle les dates des manifestations pour les deux prochains mois :

14 décembre 2024 marché de Noël (école),

19 décembre 2024 distribution Noël (école),

21 décembre 2024 distribution du colis des aînés,

25 janvier 2025 cérémonie des vœux à 18 heures.

Fin du conseil à 21 h 30